



# Ottonville - Ricrange



## Bulletin d'informations municipales n°17

### EDITORIAL

D'abord un grand merci à Lydia et Laëtitia pour avoir fait rythmer nos journées au son des crécelles. Bien au chaud derrière les carreaux, on a même pu croire que le ciel était de la partie. Que c'est bon les traditions qui persévèrent!

L'accueil périscolaire voit apparaître son premier étage, les aléas du mauvais temps sont oubliés et les travaux vont bon train.

Concernant les autres priorités de l'année 2013, devraient voir le jour l'extension de l'atelier municipal et l'aire de jeux. Mais ma bonne volonté n'arrive pas toujours à franchir les barrières.

Soyons optimistes.

In fine, je reviens aux hommages, que j'aimerais rendre à Laurence notre adjointe, qui a entièrement créé et qui s'investit au quotidien pour mettre à jour le site internet d'Ottonville et Ricrange, digne des sites de grandes communes. N'hésitez pas, voici l'adresse complète [www.ottonville-ricrange.fr](http://www.ottonville-ricrange.fr) ou tout simplement tapez sur Google ou un autre moteur de recherche le nom "Ottonville". De part sa grandissante fréquentation l'adresse y est répertoriée.

Vous y trouverez toutes les nouvelles et autres informations utiles.

En attendant de profiter de nos meubles de jardin, soyons attentifs à notre environnement, à la nature qui s'éveille, comme aux gens qui nous entourent. Respect et solidarité sont deux qualités qui ne doivent pas s'intégrer à la "crise".

*Gérard Simon, Maire*

### AU SOMMAIRE

Projets 2013

Terrain foot Ricrange

Rythmes scolaires

Agenda

### NAISSANCES

La cigogne revêt ses habits bleu en ce début d'année pour survoler Ottonville.

Premier bébé de l'année et premier garçon : Martin est arrivé le 31 janvier, pour la plus grande joie de ses parents Johanna et Benjamin Paul demeurant rue de Lorraine.



*Bienvenue  
à Martin  
et félicitations  
à ses parents*

Tibo, quant à lui, agrandit la fratrie de Monsieur et Madame Gross, rue de Guérange, depuis le 28 mars.

Attendons impatiemment les filles pour les mois à venir...

### BIENVENUE

A Sophie Baruzier et Guillaume Lebowski au 35 rue Saint Paul.

A Christophe Schlimmer au 4 rue de l'Eglise avec Adeline Pignon qui quitte le domicile de ses parents rue de Guérange.

## RESUME DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2013

### Subventions accordées :

- |                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| * APEOR : 600€                | * Collège Victor Demange : 300€ |
| * Art Floral : 150€           | * Prévention routière : 100€    |
| * Chorale Sainte Odile : 150€ | * SPA : 437€                    |
|                               | * Anciens combattants : 100€    |

### Travaux d'extension de l'atelier communal et VC3

Roland Pignon a généreusement mis à disposition de la commune un hangar pour y stocker le matériel et les produits d'entretien de la voirie. A très court terme, la commune ne pourra plus bénéficier de cette surface. Il s'avère nécessaire et urgent de bâtir une extension à l'actuel atelier municipal pour créer un nouvel endroit de stockage. Après des renseignements pris auprès des services instructeur d'urbanisme, il est possible d'envisager ces travaux. Plusieurs devis ont été réceptionnés et plusieurs solutions sont présentées, après en avoir délibéré, le conseil municipal donne délégation à monsieur le maire pour déposer un permis de construire. Les différents devis seront étudiés par la commission des travaux avant d'être présentés au conseil municipal lors de la prochaine réunion.

### Modification statuts de la Communauté de Communes de Pays Boulageois, dissolution du SIVOM-VRD et reprise des compétences : le conseil municipal décide :

- **d'approuver la modification des statuts** de la CCPB concernant la compétence en qualité d'autorité concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture d'électricité
- **de reprendre les compétences**, exercées jusqu'alors par le SIVOM VRD, à compter du 1er janvier 2014 concernant la création, l'aménagement et l'entretien des voiries communales, le balayage des rues, l'entretien de l'éclairage public, la dératissage, la construction de plateaux sportifs
- **de ne pas donner compétence** du nettoyage des avaloirs à la CCPB. La commune désire conserver cette maîtrise.

### Partenariat cadeau naissance

Le conseil municipal demande à monsieur le maire de réaliser une étude la possibilité d'offrir aux nouveaux parents un chèque cadeau type chèque „cadhoc“.

### Délégation prise de décision et préparation, passation, exécution et règlement des marchés.

En référence à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales le maire peut, en outre, par délégation du conseil municipal, être chargé, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et ceci durant toute la période du mandat.

Afin de faciliter les démarches administratives, après en avoir délibéré, le conseil municipal donne cette délégation à monsieur le maire.

### Adhésion à Moselle Agence Technique

Le Conseil Général de la Moselle, souhaite créer une Agence Technique Départementale intitulée „Moselle Agence Technique“ qui aurait vocation d'aide d'ordre technique pour réaliser et faire réaliser des études et des travaux concernant la voirie et les travaux connexes, la construction ou réhabilitation des bâtiments publics, l'aménagement qualitatif des espaces publics etc...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide : d'approuver l'initiative du Conseil Général de la Moselle, d'approuver le projet de statuts voté par le Conseil Général le 7 février 2013 et de mandater monsieur le maire pour représenter la commune, avec voix délibérative à l'Assemblée Générale Extraordinaire constitutive de „Moselle Agence Technique“ puis aux assemblées Générales de l'organisme susdit et de ne pas considérer les décisions susdites comme engagement définitif de la commune envers „Moselle Agence Technique“ avant d'avoir une confirmation de la participation financière demandée à la commune.

### Commission des travaux

Vu les travaux à entreprendre il est nécessaire de nommer des membres d'une commission des travaux, après en avoir délibéré, le conseil municipal nomme comme membres de la commission des travaux:

Roland Pignon, Marie-Claude Rozpadek, Pierre Rangoni et Alain Polit

Compte administratif 2012, budget 2013, taux des 3 taxes, convention terrain de football, rythmes scolaires, tarif des photocopies: lire par ailleurs.

## CONVENTION

Le club de rugby de Boulay ne disposant pas d'installations suffisantes dans le cadre de ses différentes activités, son Président a sollicité notre commune afin de pouvoir disposer de nos équipements : terrain de football et vestiaire.

Une ébauche de convention de mise à disposition a donc été présentée lors du conseil municipal. Renouvelée chaque année par tacite reconduction, la convention définira clairement les conditions d'utilisation des équipements, précisera la prise en charge financière des coûts d'utilisation des équipements (eau, électricité) et aussi la responsabilité de l'utilisateur concernant la tonte de la pelouse et l'entretien des abords. Le conseil municipal ayant donné son aval à ce projet, et une fois le document signé par les deux parties, des poteaux de rugby devraient ainsi prochainement remplacer les buts de football. De plus, cet engagement mutuel devrait permettre de redonner vie à cet espace trop longtemps inutilisé et pourrait peut-être même susciter des vocations «ovales» auprès des jeunes et des plus jeunes.

Laurent Staab



AVANT l'abattage

Mise en sécurité des abords par l'abattage des arbres parasités et fragilisés par le gui.



PENDANT

### BUDGET ET PROJETS 2013

Après validation du compte administratif 2012 et l'affectation de son résultat, le budget 2013 a été présenté puis validé à l'unanimité. Dans ses grandes lignes, il faudra retenir que le taux des trois taxes locales reste inchangé et que la liste des travaux 2013 a été fixée, à savoir :

- **accueil périscolaire**
- **extension de l'atelier municipal**
- **aménagements de la salle des fêtes**
- **aménagement de l'accès à la Mairie**
- **acquisition du terrain militaire sur le site du Bovenberg**
- **création d'aires de jeux**

Le coût total de ces investissements représente 513 000€.

Laurent Staab

### TARIFS PHOTOCOPIES

Suite à de trop nombreux abus, le conseil municipal a délibéré, le 28 mars 2013 et à l'unanimité, la fin de la gratuité des photocopies réalisées en mairie, et fixe le montant des photocopies à :

- A4 Noir	0.40€
- A4 Noir recto-verso	0.60€
- A4 Couleur	0.80€
- A4 Couleur recto-verso	1.50€
- A3 Noir	0.60€
- A3 Noir recto-verso	1.10€
- A3 Couleur	1.50€
- A3 Couleur recto-verso	2.80€

Les photocopies à l'usage des associations de la commune restent un service gratuit.



### CHEMIN

La voie communale n°3, entendez par là le chemin parallèle à la rue de Guérange allant de la fin de la rue de Lorraine vers la cascade, a été décaissée puis recalibré.



## RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires s'orientera autour de deux axes

- **Une modification de la semaine passée à l'école** avec :
  - une demie journée de n'excédant pas 3h30
  - une journée de classe n'excédant pas 5h30
  - une pause méridienne de 1h30 minimum
  - une heure d'activité pédagogique complémentaire (soutien scolaire) par semaine pour les enfants le nécessitant
  - école le mercredi matin pendant 3 heures.

Concrètement l'école se terminera lundi, mardi, jeudi et vendredi à 15h15 (les autres horaires restent inchangés) et les enfants auront cours le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

- **Une mise en place d'un périscolaire**

Tel qu'il est voulu par le ministre de l'éducation, il a une durée de 45 minutes de la fin des cours jusqu'à 16h (il est facultatif, les parents ne sont pas obligés d'y inscrire leur enfant). S'il est subventionné (50€ par enfant et par an la première année et 45€ l'année suivante, subventions non pérennes) il doit respecter rigoureusement des règles d'encadrement et d'animation. Pour une municipalité de notre taille, ce service soulève de nombreuses interrogations concernant les activités dispensées, les animateurs qu'il faudrait recruter pour 45 minutes, le taux d'encadrement et la fréquentation, la gratuité ou non... Parallèlement le choix reste possible de fonctionner comme aujourd'hui, sans aucune subvention.

Passé 16h, le système mis en place tel qu'il existe à l'heure actuelle perdure.

Aux vues de ces éléments et dans la possibilité de se laisser le temps de réflexion, le conseil municipal a décidé de reporter la réforme à septembre 2014.

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Le groupe de la forêt (ci - dessus)  
l'œuf, les déchets ramassés et le goûter

Vendredi 12 avril après - midi s'est déroulé le nettoyage de printemps. Rues des villages, abords des champs et de la forêt ont été délestés de nombreux déchets en tout genre. A noter que nombreux sont encore les "buveurs d'alcool" qui traversent la route le long de la forêt et jettent leur bouteille vide. Cette année l'objet insolite ramassé est un œuf de poule, toujours entier, bien que la date limite de consommation soit dépassée depuis un certain temps eu égard au son qu'il émettait ...

Au retour dans la cour d'école un goûter offert par la municipalité a revigoré les valeureux éco - citoyens. Merci à tous les bénévoles !



## TOURNOI USEP "COURSE LONGUE"

Mercredi 3 avril, était exceptionnellement «travaillé» pour les écoliers afin de rattraper un pont du mois de mai. Aussi dans l'après - midi une rencontre sportive s'est tenue pour les élèves de monsieur Robinet, manifestation organisée dans le cadre de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degrés.

Dès 13h30, un flot d'autobus et de co - voiturage en provenance de Condé - Northen, Gomelange, Varize, Volmerange - lès - Boulay a inondé les abords de l'école communale, déversant pas moins de 161 enfants dans la cour d'école.



Répartis en 5 ateliers allant de la salle du conseil à une partie de la rue de Lorraine et la rue du ruisseau (exceptionnellement fermées à la circulation de 14h à 15h30), en passant par la salle de classe du haut et la cour d'école, les enfants ont joué de leur cerveau aussi bien que de leurs muscles !



*Endurance, logique, adresse, prouesses physiques et intellectuelles furent les maîtres - mots de cet après - midi.*





## JOURNEE DE LA FEMME

Le 8 mars est désormais un jour attendu par toutes les dames de la commune. Panier de rose à la main, les conseillers sont allés de porte à porte offrir une rose pour célébrer la journée internationale de la femme.

Merci mesdames de nous accueillir aussi chaleureusement et merci pour vos gentilles paroles.



## ROIS MAGES ET CRECELLES

Le 5 janvier les Rois Mages personnifiés par Lydia d'Andréa, Laëtitia Aparicio et Ernest Golabek (de gauche à droite sur la photo) se sont présentés à vos portes pour chanter la venue de l'enfant Jésus.



Lydia et Laëtitia furent aussi à l'initiative des crécelles. Depuis plus de 5 ans du Vendredi Saint au jour de Pâques, le village était devenu silencieux, la vie n'était plus rythmée par le carillon des cloches. En seulement quelques jours, elles ont réussi à rassembler de nombreux enfants et à organiser méticuleusement leur passage "sonore" dans les rues de la commune. Belle initiative ! Rappelons que la tournée des "crécelleurs" se termine par un porte à porte dont l'objectif est de récolter quelques pièces ou des œufs frais comme le veut la tradition.

## AGENDA

**28 avril** brocante organisée par l'APEOR, restauration sur place et animation musicale.

**13 mai** distribution de sacs de tri sélectif de 17h30 à 19h30 sur le parking de la mairie.

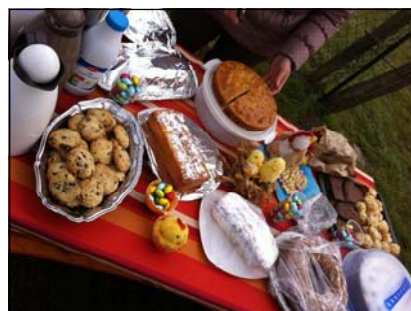
Modification des jours de passage du camion poubelle le 20 mai reporté au **21 mai**.

**20 octobre** repas des aînés.

## CHASSE AUX OEUFS



Samedi 30 mars les enfants de la commune et ceux scolarisés à l'école Losson se sont retrouvés, sur invitation de l'APEOR, dans le jardin du curé. Le lapin de Pâques avait dissimulé, pas moins de 450 œufs en plastique. En échange de 10, les enfants recevaient un sachet de chocolat de Pâques. Parents et enfants se sont ensuite retrouvés autour de la table du goûter pour savourer les gâteaux confectionnés généreusement par les mamans et se réchauffer grâce à un chocolat chaud et un café ou thé.



44 enfants étaient présents, une participation qui augmente d'année en année !

Les Echos d'Ottonville - Ricrange n° 17 - janvier - avril 20123

Edité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tel. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Laurence Morolli - Journalistes : Laurence Morolli, Laurent Staab, Gérard Simon - Crédits photo : Laurence Morolli, Ursulla Simon, Amandine Zandouche.

Conception, maquette, impression : Mairie, commission de la communication.

Tirage à 180 exemplaires. [Retrouvez aussi Les Echos sur www.ottonville-ricrange.fr](http://www.ottonville-ricrange.fr)